

- Le Lotissement « Le Hameau de la Roque » est devenu un lieu de passage pour les villageois se rendant à la salle des fêtes et les aménagements publics (Skate parc , terrains de tennis ect ...) et ce

malgré un trottoir prévu menant à ces aménagements (D84) , les habitants de ce lotissement subissent des nuisances multiples de ce fait (dégradation de véhicules stationnés dans le lotissement , déchets multiples , trafics ect ...)

Afin d'éviter toutes ces nuisances un accès réglementé par un portillon serait plus que souhaitable (faible cout )

Merci d'avance , Monsieur le Commissaire-Enquêteur de bien vouloir prendre en considération cette proposition de modification de PLU.

Veillez agréer, Monsieur , l'expression de ma considération respectueuse.

Richard Kranenwitter

Reçu le 11/01/2019 AA